

LA NOTION DE COMPETENCE
expliquée à partir d'un exemple pratique

proposé par
Matondo Kiese Fernandes

Exemple d'apprentissage à la conduite auto

Pour pouvoir conduire une voiture, il faudra nécessairement avoir des connaissances, c'est-à-dire posséder un savoir, sur le fonctionnement d'un véhicule et la façon de le conduire.

Toutefois, prenons le cas de M. Agostinho à qui on met à la disposition un manuel intitulé *Guide d'apprentissage à conduire une voiture* avec les contenus décrivant tous les éléments matériels constituant une voiture ; tous les mécanismes de fonctionnement d'une voiture ; toutes les actions à réaliser pour la mettre en marche : démarrage, accélération, freinage, virage, etc. Si l'on se limite tout simplement aux connaissances théoriques (donc au savoir) acquises grâce à ce guide d'apprentissage, est-il possible à M. Agostinho d'arriver à conduire correctement une voiture ? Non, certainement, car indépendamment du niveau de connaissances qu'il pourra atteindre, il n'aura pas encore de compétence à conduire une voiture.

On pourra, peut-être, croire qu'il n'aura pas encore de compétence parce qu'il n'est pas encore allé dans une auto-école. Voyons donc la situation de M. Agostinho inscrit dans une auto-école.

M. Agostinho prend des cours de code de la route et de conduite d'une voiture. Les cours sont basés sur des contenus théoriques bien détaillés et très actualisés. Le prof. d'auto-école transmet toutes les connaissances contenues dans les manuels utilisés. Il donne tous les cours prévus. Il termine son programme.

M. Agostinho passe des épreuves écrites et orales de vérification des connaissances acquises pendant la durée du cours. Il obtient de très bonnes notes : 16/20 pour le code de la route et 18/20 pour les mécanismes de fonctionnement et de conduite d'une voiture. Malgré ces bonnes notes, est-il possible à M. Agostinho d'arriver à conduire correctement une voiture ? Non, certainement, car indépendamment du niveau de notes qu'il a pu obtenir, il n'a toujours pas encore de compétence à conduire une voiture.

Alors, comment acquérir une compétence ? On acquiert une **compétence à faire quelque chose** par l'association d'un savoir (connaissance d'ordre théorique) et d'un savoir-faire (expérience d'ordre pratique). En terme mathématique, nous pouvons dire : **Savoir + Savoir-faire = Compétence**. Il manque donc à M. Agostinho l'application de la théorie reçue à la pratique de terrain. Un «savoir» sans la partie «faire» reste un simple savoir, c'est-à-dire, une simple connaissance. Savoir signifie connaître ; faire signifie pratiquer. Le savoir-faire est la mise en pratique d'une connaissance théorique. Sans cette mise en pratique, on ne peut pas parler de compétence. A vrai dire, parlant d'une compétence à conduire un véhicule, il s'agit, en réalité, d'une macro-compétence constituée de plusieurs compétences au niveau, non seulement de la manipulation des

fonctions de l'automobile (fonctions principales et fonctions complémentaires), mais aussi de l'application (mise en pratique) du contenu du code de la route.

Les cours de M. Agostinho doivent donc se baser sur le terrain réel d'acquisition du savoir-faire. C'est ce terrain-là qui doit fixer les choses qu'il doit savoir et apprendre à faire, à pratiquer tel que l'exige la vie de tous les jours : dans son cas, la conduite automobile sur la route réelle avec toutes les interactions routière de la vie quotidienne en milieux urbain et rural. La vraie évaluation devra donc se baser sur son comportement réel dans la conduite d'une voiture dans les conditions réelles de la vie de tous les jours avec tous obstacles et toutes les contraintes que cela comporte. Sans atteinte d'un niveau pratique acceptable par rapport à la chose qu'on veut faire, on ne peut pas dire qu'on a acquis la compétence à faire la chose en question.

Concernant M. Agostinho, c'est seulement quand il obtiendra une bonne note dans l'association savoir et savoir-faire qu'on pourra dire qu'il a acquis une compétence globale dans la conduite auto : un niveau de compétence qui lui donnera droit à l'obtention d'un permis conduire.